



## **Dix industriels signent un contrat d'achat direct d'électricité solaire auprès de Voltalia**

Décembre 6, 2021

### Dix industriels signent un contrat d'achat direct d'électricité solaire auprès de Voltalia

Jusqu'à aujourd'hui, les contrats de long terme et de gré à gré avec des producteurs d'électricité verte étaient réservés aux très grandes entreprises. En montant une offre multi-acheteurs, Voltalia, fournisseur français d'électricité renouvelable, permet à des industriels de taille inférieure d'accéder à ce système appelé corporate power purchase agreement (CPPA). Il garantit la fourniture d'une électricité 100% verte à un prix fixe pendant une période définie.

La présence dans le montage de la banque LCL a permis d'apporter les garanties de solvabilité nécessaires à ce projet qui aboutira à la construction d'une nouvelle centrale photovoltaïque de 56 mégawatts en région Occitanie. Le contrat de fourniture d'électricité porte sur vingt ans et le prix du kilowattheure n'est pas communiqué. Les entreprises acheteuses sont Air France, Bonduelle, Daco Bello, Fournier, Gerflor, LSDH, Isigny Sainte-Mère, Menissey, Paprec, Serge Ferrari. Au coeur du montage, LCL sera aussi client. Aucune des entreprises n'a pris plus de 15% du total de l'électricité qui sera produite.

#### **Transition énergétique compétitive**

Pour Sébastien Clerc, directeur général de Voltalia, « ce contrat multi-acheteur est inédit en Europe. Il répond à la fois à un enjeu écologique et financier. Le prix de l'électricité est très compétitif et il permet de se prémunir contre la volatilité. Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises achètent encore 100% de leur électricité en spot. » Dans le cadre de leur engagement RSE, les entreprises se sont engagées à décarboner leur mix énergétique.

Une entreprise comme Bonduelle a pris l'engagement de passer de 9,7% d'énergie renouvelable, à 20% en 2025. Il faut donc faire feu de tout bois : biogaz, biomasse et électricité verte. Paprec est aussi engagé dans la lutte contre le changement climatique. Si ses émissions de gaz à effet de serre sont majoritairement liées au carburant de ses véhicules de collecte, 18% sont imputables à l'énergie nécessaire au fonctionnement de ses centres de tri et usines. L'initiative a tout pour lui permettre d'aller dans le bon sens.

Le choix exact de la localisation de la centrale n'est pas encore communiqué. Plusieurs villages d'Occitanie sont encore en discussion sur ce projet, mais l'installation doit être mise en service au second semestre 2023.

<https://www.usinenouvelle.com/article/dix-industriels-signent-un-contrat-d-achat-direct-d-electricite-solaire-aupres-de-voltalia.N1166187>